



# LSCV

Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux depuis 1883

**JUIN 2022**

**NUMÉRO 76**

**Méthodes alternatives : un chercheur genevois reçoit un prix pour son travail sur les anticorps**

Pages 6-7.

**Des organes qui communiquent in vitro : interview du fondateur de la start-up FluoSphera**

Pages 8-9.

**Élevage intensif, trophées de chasse, fourrure, foie gras : les actualités au niveau fédéral**

Pages 10-13.



# MEMENTO



## Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

**Cotisation annuelle** : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

## Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

**Pour la Suisse alémanique** vous pouvez contacter Benja Frei  
[b.frei@lscv.ch](mailto:b.frei@lscv.ch)



**Pour la Suisse romande** vous pouvez contacter Laurianne Nicoulin  
[admin@lscv.ch](mailto:admin@lscv.ch)



Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe de militant·e·s ? Ecrivez-nous à :  
[actions@lscv.ch](mailto:actions@lscv.ch) ou appelez au 079 275 46 52

Vous avez une question administrative ou d'ordre général, vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?  
**Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 9h et 17h au 022 349 73 37**

## Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

## En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

## Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous à :  
[info@animaux-parlement.ch](mailto:info@animaux-parlement.ch)

## Cotisations et dons

### Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6  
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

### Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2  
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2  
BIC : POFICHBEXXX

**Institut** : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

**Titulaire** : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

**Adresse** : Case postale 148, 1226 Thônex

## Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

### Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3  
1226 Thônex  
T 0041 (0)22 349 73 37  
[admin@lscv.ch](mailto:admin@lscv.ch) /// [www.lscv.ch](http://www.lscv.ch)

### Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,  
1226 Thônex



## IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication** : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO et maquette** : LSCV /// **Impression** : sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex

# LES ACTIONS CONTINUENT À ZÜRICH !



En 2022, nous avons continué à manifester chaque mois contre les expériences cruelles que Valerio Mante veut mener sur le cerveau des singes !

Au campus Irchel, quatre macaques rhésus sont détenus depuis plus de trois ans à l'Institut de neuroinformatique, géré par l'ETH et l'Université de Zurich. Mais les quatre singes résistent et refusent de participer aux expériences. Ainsi, le dressage prévu pour une année dure maintenant depuis trois ans. D'une part, cela montre que les animaux ne sont pas dépourvus de voix et qu'ils comprennent très bien ce qu'il se passe. Mais cela signifie aussi que plus le temps passe, plus les chercheurs ont recours à la violence et aux mesures de contrainte, comme la privation d'eau.

Valerio Mante parle d'une "gestion adaptée des fluides", mais en réalité, cela signifie souffrir constamment de la soif. Le chercheur justifie cela en disant que les animaux n'ont pas non plus de robinet à disposition dans la nature pour boire en permanence. Cela montre soit qu'il ne comprend rien aux animaux, soit qu'il se fiche totalement de leurs souffrances.

Nous nous joignons donc à la résistance des primates et continuons à exiger que l'Université et l'École polytechnique fédérale de Zürich investissent dans la recherche scientifique au lieu de la cruauté envers les animaux !

N'hésitez pas à écrire un message aux personnes responsables :

Valerio Mante : [valerio@ini.uzh.ch](mailto:valerio@ini.uzh.ch)  
Wolfgang Knecht : [wknecht@neuroscience.uzh.ch](mailto:wknecht@neuroscience.uzh.ch)  
Institut de neuroinformatique : [info@ini.uzh.ch](mailto:info@ini.uzh.ch)

Toutes les informations sur la campagne et les actions sont disponibles sur notre site internet : <https://www.lscv.ch/primates-zurich/>



# PROCÈS VERBAL DE L'AG

Le samedi 14 mai 2022, l'Assemblée Générale de la LSCV a eu lieu à Happy Books, rue Hans-Geiler 2, Fribourg.

## Membres du Comité présent·e·x·s :

Benja Frei (Vice-présidence), Laurianne Nicoulin (Secrétaire/Trésorière au Comité), Paul Ecoffey (membre du Comité), Suzanne Karagöz (membre du Comité), Tzivàn Derveaux (futur membre du Comité), Fanny Germanier (future membre du Comité), Athénaïs Python (invitée).

**Excusé·e·x·s :** Michèle Lubicz (future membre du Comité), Ludmila Meichtry (futur membre du Comité), Jessica Vuignier.

## Ordre du jour :

1. Accueil
2. Rapport d'activité 2021
3. Rapport de la trésorière et des vérificateurs\*vérificatrices aux comptes
4. Discussion et vote des deux précédents rapports
5. Admissions/démissions : élection des nouvelles et nouveaux membres du Comité et de la présidence
6. Divers

Ouverture de l'Assemblée Générale à 14h35.

### 1. Accueil

La Présidence ouvre la séance et remercie les membres présent·e·s. Aucune proposition écrite n'étant parvenue au Comité, l'Assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu.

### 2. Rapport d'activité 2021

Les membres présent·e·s ont pu lire les journaux 2021 relatant de nos activités, Benja Frei explique qu'après la crise sanitaire, les militant·e·s sont retourné·e·s dans la rue pour manifester contre les expériences sur les singes à l'Université de Zürich, et contre l'exploitation d'animaux dans deux cirques (Picard et Beat Breu).

Athénaïs Python informe que l'an passé, il y a eu beaucoup de travail effectué pour Animaux-Parlement pour les élections cantonales. Laurianne Nicoulin conclue avec les activités pédagogiques à Vita Nova. Les membres présents approuvent à l'unanimité le rapport d'activités 2021.

### 3. Rapport de la trésorière et des vérificateurs\*vérificatrices aux comptes

Laurianne Nicoulin lit le rapport de la Trésorière et celui des vérificateurs aux comptes.

### 4. Discussion et vote des deux précédents rapports

Benja Frei demande à l'Assemblée si elle souhaite un vote à bulletin secret, personne ne le souhaite, les votes se font à main levée. Aucune question n'étant posée sur les deux rapports, Benja Frei propose de voter leur approbation : Oui à l'unanimité.

### 5. Élection statutaire du Comité

Le nombre de membres présent·e·s à l'Assemblée Générale est de 9 personnes, le nombre de membres ayant voté par correspondance est de 21 personnes, le nombre total de votant·e·s est donc de 30 personnes.

La Présidence et les nouveaux membres du Comité sont élu·e·x·s jusqu'aux prochaines élections statutaires du Comité :

#### Benja Frei, à la Présidence :

Oui : 29 Non : 0 Abstention : 1

#### Ludmila Meichtry, membre :

Oui : 27 Non : 2 Abstention : 1

#### Fanny Germanier, membre :

Oui : 30 Non : 0 Abstention : 0

#### Michèle Lubicz, membre :

Oui : 29 Non : 0 Abstention : 1

#### Tzivàn Derveaux, membre :

Oui : 28 Non : 1 Abstention : 1

#### Jessica Vuignier, membre :

Oui : 29 Non : 0 Abstention : 1

Jessica Vuignier s'est rétractée pour siéger au Comité avant l'Assemblée Générale, elle est donc démissionnaire.

Le Comité est élu à la majorité.

La Présidence est élue à la majorité.

### 6. Divers

Personne ne souhaitant prendre la parole, la Présidence lève l'Assemblée Générale à 14h55 et invite les membres présent·e·s à déguster le buffet préparé par l'équipe du restaurant Happy Books pour l'occasion.



## Rapport 2021 de la vérification des comptes

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle du Bilan et du Compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2021.



Nous avons aussi procédé à la vérification de la comptabilité de la Ligue Suisse contre l'Expérimentation Animale et pour les droits des animaux, Chemin des Arcs-en-Ciel 3, 1226 Thônex, en contrôlant de très nombreuses pièces justificatives et avons constaté leur concordance avec les livres comptables, lesquels sont tenus avec exactitude.

En conclusion de notre vérification, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui sont présentés et qui se soldent, pour l'exercice 2021 par un bénéfice de CHF 272'319,78.-

Les vérificateurs\*vérificatrices aux comptes : Benja Frei (Bâle) et Athénaïs Python (Fribourg).

---

## Rapport 2021 de la trésorière

Vous avez pu prendre connaissance dans nos journaux de 2021 de nos actions entreprises durant l'année écoulée et pendant l'Assemblée Générale de nos comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

Nous remercions Madame Florence Grimm pour le contrôle de notre comptabilité de 2021. Merci également à Mme Athénaïs Python et Benja Frei qui ont vérifié les pièces comptables 2021 de la Ligue et approuvé les comptes en date du 14 mai 2022.

Comme vous avez pu l'entendre durant l'Assemblée, l'année 2021 s'est terminée sur un bénéfice net de CHF 272'319,78.-, qui est dû à plusieurs legs conséquents sur cette année.



Nos finances restent bonnes et la poursuite de nos actions en cours est assurée pour l'année à venir.

Merci à l'assemblée ici présente et à chaque membre de permettre à la Ligue d'entreprendre sans relâche des actions en faveur des animaux.

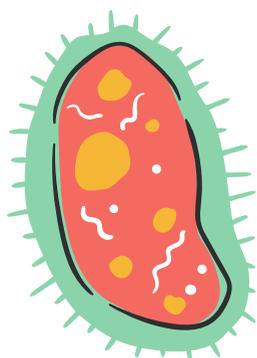
# UN CHERCHEUR SUISSE PRIMÉ PAR L'ECEAE

La Coalition Européenne pour la fin de l'expérimentation animale (ECEAE), dont la LSCV est membre, a décerné le 1er prix au monde consacré spécifiquement au développement et à l'utilisation d'anticorps sans animaux.

Parmi les lauréat·e·s, le chercheur genevois Pierre Cosson.



L'un des deux prix remis le 30 mars 2022 a été attribué au professeur Pierre Cosson et à ses collègues du Geneva Antibody Facility de l'Université de Genève, qui ont créé la base de données ABCD en libre accès. Celle-ci contient plus de 23'000 anticorps recombinants sans animaux, les rendant ainsi facilement accessibles à la communauté scientifique. Le Dr Cosson et son équipe ont également créé la revue scientifique en libre accès Antibody Reports, où les scientifiques peuvent publier la caractérisation de leurs anticorps recombinants, qui sont ensuite ajoutés à la base de données ABCD et mis à la disposition de tous les chercheurs\*chercheuses intéressé·e·s.

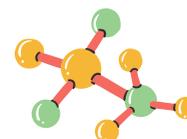


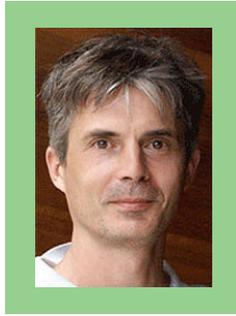
La majorité des anticorps destinés à la recherche, au diagnostic et à des fins thérapeutiques sont produits sur des animaux vivants, bien que des systèmes non animaux soient disponibles depuis des décennies. À cette fin, un antigène est injecté dans le sang de souris, de lapins, de chevaux, de chèvres, de moutons ou d'autres animaux - il peut s'agir de bactéries, de virus, de protéines ou d'autres substances. Le système immunitaire de l'animal forme des anticorps contre l'antigène, qui sont ensuite obtenus à partir du sang ou de la rate de l'animal. En 2020, le laboratoire de référence de l'UE pour les alternatives à l'expérimentation animale (EURL ECVAM) a publié une "recommandation sur les anticorps non dérivés d'animaux" invitant les États membres de l'UE à ne plus autoriser l'utilisation d'animaux pour la production d'anticorps. Pourtant, on estime qu'un million d'animaux sont encore utilisés pour la production d'anticorps dans la seule UE.

Plus d'infos : <https://www.eceae.org/antibodies.html>

Revue scientifique en libre accès : <https://oap.unige.ch/journals/abrep>

 Interview vidéo de Pierre Cosson à découvrir sur la page Youtube de la LSCV





### **Pierre Cosson, depuis quand travaillez-vous sur les anticorps ?**

Il y a 10 ans, j'ai reçu un financement pour la création d'une chaire sur la recherche 3R (qui vise à réduire, remplacer ou améliorer la pratique de l'expérimentation animale).

Cette chaire est consacrée au développement d'alternatives. Je souhaitais travailler sur un projet qui allait remplacer les animaux, et qui serait en même temps une plus value pour la communauté scientifique. Les anticorps recombinants était le projet parfait.

### **Pourquoi les anticorps produits in vitro sont-ils de meilleure qualité que ceux produits chez l'animal ?**

Ils donnent des résultats beaucoup plus reproductibles. Il n'y a jamais deux animaux pareils, alors que dans un tube à essai c'est toujours pareil. Les labos de recherche ont constamment besoin d'anticorps, et c'est très important pour eux d'obtenir ces réactifs de meilleure qualité. Ce projet est d'ailleurs né de ma frustration de chercheur: je voulais utiliser ces technologies, et je ne pouvais pas y avoir accès. Encore aujourd'hui, la grande majorité des labos de recherche fondamentale n'ont pas accès à ces réactifs.

### **Les méthodes alternatives sont-elles assez soutenues ?**

Non, il n'y a pas assez de financement pour la mise en place d'alternatives. Dans le cas des anticorps, un plan au niveau suisse ne demanderait pas des moyens extraordinaires et permettrait de remplacer largement l'utilisation d'animaux dans ce domaine dans les 5 à 10 ans. L'effet d'entraînement serait également significatif au niveau mondial. Cela me rend impatient. Je ne comprends pas que cela n'aille pas plus vite. La technologie est là, mais la mise en œuvre est très lente. Aujourd'hui on estime qu'un million d'animaux sont encore utilisés chaque année en Europe pour produire des anticorps.

### **Qu'est ce que votre de travail a de particulier ?**

De nombreux groupes de recherche travaillent déjà sur les anticorps recombinants. Notre objectif est de rendre accessible à la communauté scientifique toute cette technologie déjà développée, en créant une base de données, un journal scientifique et une structure de production. Tous les outils sont là, reste à faire connaître ce travail, encore trop confidentiel.

### **Et votre projet vient d'être récompensé...**

On est super fiers d'avoir ce prix. Cela fait 10 ans qu'on a lancé ce projet. La Coalition européenne contre l'expérimentation animale a créé ce prix pour encourager le développement de ces anticorps en Europe. Être l'un des deux groupes à l'avoir reçu est vraiment remarquable.

### **Remarquez-vous une sensibilité davantage marquée chez les plus jeunes ?**

Les jeunes sont plus souples car encore en train de choisir leur domaine de recherche. Moi qui travaille depuis longtemps en biologie cellulaire et moléculaire, si vous me disiez d'essayer la neurologie, ce serait trop compliqué. Les jeunes sont plus sensibles à des questions qui ne se posaient pas du tout quand j'étais jeune. Être végétarien ou végane est devenu très courant. C'est vrai aussi dans le domaine de la recherche. Cette sensibilité aux animaux est plus présente. Il y a vraiment un fossé de génération.

### **La lutte des activistes de la cause animale participe-t-elle à faire évoluer la recherche ?**

Les associations de défense des animaux jouent deux rôles importants. Elles rappellent de façon vocale que c'est un sujet qui met mal à l'aise une partie importante de la population, et amènent cette sensibilité dans le débat public en permanence. Par ailleurs, certaines associations font le pas, qui n'est pas facile pour elles, de ne pas seulement protester mais aussi favoriser cette évolution, en apportant un soutien matériel. Dans notre cas à nous, cela a été très utile. Notre projet a reçu un soutien de la LSCV dans sa phase initiale.

### **Chaque année, l'OSAV\* annonce que le nombre d'animaux utilisés est en baisse. Votre constat est autre.**

Globalement, ces 20 dernières années, le nombre d'animaux utilisés en Suisse est constant. Cela cache deux évolutions contradictoires : une diminution dans l'industrie, car le secteur privé a réussi à développer de nouvelles méthodes, notamment dans les tests toxicologiques, et une hausse dans la recherche académique. À l'avenir, c'est surtout dans le monde académique que des alternatives doivent être développées, et surtout mises en place.

\*Office fédéral des affaires vétérinaires



# FOCUS SUR LA TECHNOLOGIE IN VITRO DE FLUOSPHERA



FluoSphera est une startup fondée à Genève. Elle développe une nouvelle technologie révolutionnaire permettant de mimer les communications entre les organes du corps humain. Interview avec le co-fondateur Gregory Segala.

## Pourquoi avez-vous créé FluoSphera?



Comme biologiste cellulaire travaillant sur des cibles thérapeutiques, j'étais fortement déçu par les méthodes in vitro, car ces méthodes ne miment jamais le corps humain comme un système d'organes qui seraient en constantes interactions. Et de fortes différences subsistent entre le modèle animal et le modèle humain : les modèles animaux ne prédisent que 10% des effets des médicaments observés chez les patient.e.s, et vice versa : 90% des effets des médicaments sur les patient.e.s n'ont pas pu être détectés chez le modèle animal. L'animal ne sera jamais un être humain miniature, et ne devrait pas être considéré comme un modèle pérenne, mais plutôt transitoire, le temps que des technologies comme FluoSphera émergent et apportent des solutions avec une pertinence biologique humaine. En effet, même si les animaux sont proches des humains du point de vue de leur anatomie générale, les régulations des processus physiologiques ne sont pas identiques, et cela fait toute la différence sur les effets des médicaments observés chez l'animal et chez l'être humain.

J'ai eu la chance de croiser le chemin du Prof. Aurélien Roux. En voyant sa technologie d'encapsulation cellulaire, j'ai eu l'idée de l'utiliser pour créer les systèmes multi-tissulaires de FluoSphera. Ces communications peuvent être de nature métabolique ou hormonale. Elles sont essentielles au bon fonctionnement du corps humain. En arrivant à les reproduire in vitro, on peut mieux prédire les effets qu'auront de futurs médicaments sur des patient.e.s, des effets dits systémiques, qui sont spécifiquement mesurés grâce à notre technologie. Jusqu'à présent, seuls les modèles animaux permettaient de les mesurer. Il était donc temps de mettre au point une nouvelle méthode in vitro utilisant des tissus humains et capables de reproduire les communications entre nos organes.

## Qu'est ce qu'un organoïde ?

C'est une copie miniature d'un organe. Il mime l'organisation spatiale de l'organe, sa composition cellulaire et certaines de ses fonctions. Les organoïdes sont générés à partir de cellules souches que l'on met en présence de facteurs retrouvés au cours du développement des organes chez l'embryon. En choisissant les combinaisons de facteurs adéquats, on peut générer des copies miniatures des organes que l'on souhaite : organoïdes cardiaques, de cerveau, de colon, de rein. Les cellules sources sont prélevées sur un adulte consentant et on les reprogramme en cellules souches, alors appelées cellules souches pluripotentes induites.

## Quelles différentes cellules utilisez-vous ?

Les cellules dites somatiques sont les cellules matures et spécialisées de notre corps qui vont conférer les différentes fonctions à nos organes. Parmi elles, on compte les neurones, les cellules immunitaires, vasculaires, etc. Les cellules souches sont immatures et ce sont les précurseurs de toutes les cellules somatiques, elles ont la capacité à se transformer en presque n'importe quelle cellule somatique de notre corps, et permettent ainsi la génération d'organes entiers.

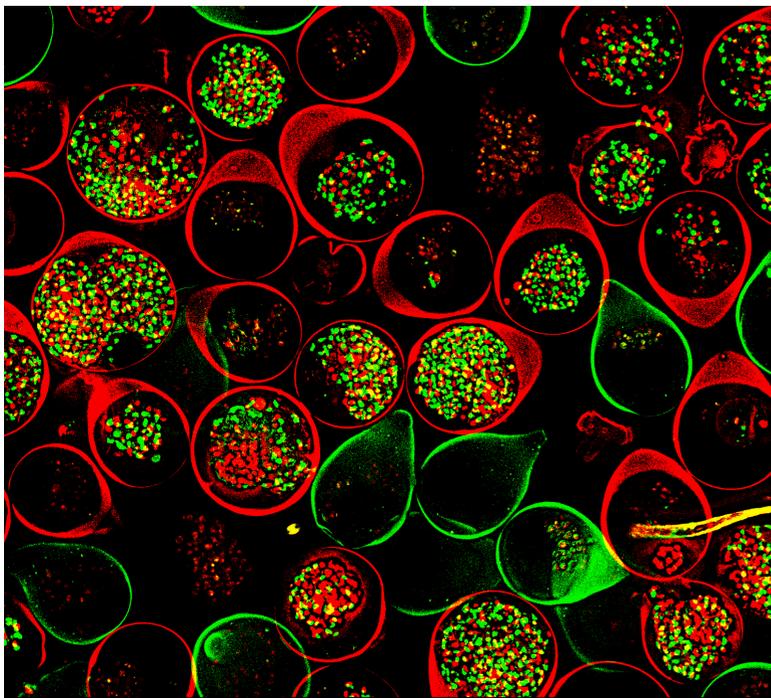
## BIO

2012 : Doctorat en cancérologie - Toulouse

2012 : Étude du fonctionnement du récepteur des œstrogènes, cible thérapeutique pour les cancers du sein - Genève

2019 : Invention de FluoSphera lors de la compétition mondiale de biologie synthétique iGEM (Boston), son équipe gagne la médaille d'argent

2020 : Quitte la recherche académique pour se consacrer pleinement au transfert de sa technologie de l'Université vers l'industrie, pour la mettre au service de la découverte de nouveaux médicaments et réduire l'expérimentation animale



### **En quoi cette méthode est-elle fiable ?**

Nos systèmes utilisent uniquement des tissus d'origine humaine, pour mieux reproduire les effets des médicaments ensuite retrouvés chez les patient.e.s. Nos systèmes multi-tissulaires reproduisent les communications entre plusieurs organes du corps humain, contrairement aux méthodes *in vitro* classiques qui n'utilisent que des tissus isolés, faiblement représentatifs de ce qu'il se passe à l'échelle de notre organisme.

### **Votre technologie remplace-t-elle totalement les expériences sur les animaux ?**

Dans l'état actuel des réglementations sanitaires, notre technologie ne permet pas de remplacer ces expériences, exigées pour l'entrée de candidats médicaments en phase de tests cliniques. Mais l'acceptation de notre technologie comme alternative permettrait de remplacer les tests d'optimisation des molécules effectués sur les modèles animaux, pour réduire leur toxicité et augmenter leur efficacité.

### **Si le modèle animal n'est pas fiable, pourquoi la recherche continue dans cette voie ?**

La communauté scientifique dans les sciences de la vie est très conservatrice et sceptique vis-à-vis des nouvelles technologies. Bien que peu fiable, le modèle animal est solidement établi. Pendant des décennies, l'expérimentation animale a permis d'obtenir des résultats plus aboutis que les méthodes *in vitro*. Ces méthodes avaient une pertinence biologique faible, alors que les nouvelles méthodes telle que celles développées par FluoSphera ont une pertinence bien plus forte. Désormais, l'acceptation des nouvelles alternatives doit passer par une démonstration de la supériorité de ces méthodes en comparaison avec le modèle animal.

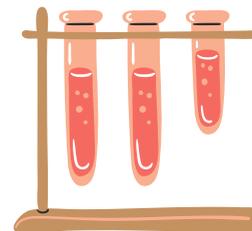
### **Pourquoi est-il plus difficile de trouver des fonds pour développer des alternatives ?**

Les méthodes alternatives requièrent de nombreuses démonstrations expérimentales pour être validées par la communauté scientifique. Cela est coûteux en temps et en argent. Actuellement, les fonds financent essentiellement le développement de nouvelles thérapies, mais très peu de nouvelles méthodes biologiques, dont font partie les alternatives à l'expérimentation animale. L'accélération de la transition du modèle animal vers les alternatives ne se fera qu'avec une augmentation du soutien financier, mais il existe très peu de mesures de soutien spécifiques aux alternatives. En l'absence de moyens suffisants, des projets prometteurs peuvent disparaître avant même d'avoir atteint le marché.

### **L'aspect éthique est-il important pour vous ?**

L'éthique est une partie absolument essentielle et indissociable de la recherche. La recherche peut explorer potentiellement tous les horizons.

C'est un outil très puissant qui détermine l'évolution de notre société. Elle doit être contrôlée avec précaution. L'éthique fixe des limites et permet d'établir un cadre moral dans lequel la recherche doit évoluer pour préserver les valeurs morales de la société.



### **Quelles sont les projets de FluoSphera ?**

Nous développons un système *in vitro* qui peut mimer le système endocrinien féminin, permettant le développement de thérapies hormonales plus efficaces, fiables, et moins toxiques. Ce système peut identifier les perturbateurs endocriniens et prévenir l'exposition de la population à ces composés délétères pour la santé. Nous développons aussi un système hépato-cardiaque dans lequel des organoïdes cardiaques peuvent battre *in vitro*. Cela permet de détecter la toxicité hépatique ou cardiaque, responsables à elles seules de 40% des toxicités liées aux médicaments, et responsables de la majorité des échecs en phase clinique 1. Cela permet de développer des thérapies cardiovasculaires plus efficaces, et détecter précocement la toxicité de médicaments avant qu'ils arrivent en clinique. Cela répond à un besoin urgent de développer des méthodes alternatives pour détecter la cardiotoxicité, que le modèle animal ne peut pas prédire. FluoSphera cherche des financements pour continuer à développer sa technologie.

# ACTUALITÉS DU PARLEMENT FÉDÉRAL



**X Début avril, la Commission de la Science du Conseil des États a rejeté deux motions en lien avec la protection des animaux. Les sénateurs et sénatrices ont suivi ces recommandations lors du vote le 30 mai 2022.**

- **Trophées de chasse** : Le Conseil des États a refusé, par 22 voix contre 17 et deux abstentions, la motion 19.3263, visant l'interdiction d'importation et de transit de trophées de chasse issus d'animaux figurant dans les annexes I à III de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Quelques jours auparavant, le WWF s'était positionné en faveur de cette pratique, influençant probablement le vote des élu·e·s.
- **Fourrure** : Le Conseil des États a également refusé la motion 19.4425, par 25 voix contre 19, d'interdire l'importation de fourrures provenant d'animaux maltraités. Selon les sénateurs et sénatrices, "les règles ont été durcies, et il faut leur laisser une chance". Pourtant, l'obligation de déclaration, entrée en vigueur en 2013, n'est pas mise en œuvre correctement. En novembre 2021, les inspections de l'OSAV révélaient que 79% des points de vente ne déclaraient pas correctement ou pas du tout leurs produits en fourrure.

**X Le Conseil fédéral opposé à l'interdiction des expériences causant des contraintes aux primates**

En mars 2022, la Conseillère nationale Verte Meret Schneider a déposé la motion 22.3301, demandant au Conseil fédéral de compléter la loi fédérale sur la protection des animaux en interdisant les expériences de gravité 2 ou 3 - les plus douloureuses et contraignantes - sur les singes. Le Conseil fédéral, dans sa réponse du 18 mai 2022, a rappelé que "*la Commission fédérale pour les expériences sur animaux et la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain avaient estimé en 2006 qu'une pesée des intérêts était admise, et avaient conseillé de ne pas interdire ces expériences sur des singes*". On peut pourtant se demander s'il ne serait pas pertinent de revoir l'avis de ces commissions, qui datent de près de 20 ans. Le Conseil fédéral a également indiqué que compte tenu de la mise en œuvre - qu'il juge suffisante et efficace - du principe des 3R, il n'y avait actuellement "*pas lieu de modifier la loi sur la protection des animaux, dont les dispositions en matière d'expériences sur les animaux ont fait leurs preuves*". Il a recommandé de rejeter le texte de Meret Schneider.

Ces animaux viennent d'élevages. Leurs géniteurs ont été capturés à l'état sauvage, transportés par la compagnie aérienne Air France KLM, mis en quarantaine, puis utilisés comme reproducteurs et reproductrices. Une vie d'enfermement et de souffrances qui commence bien avant les expériences en laboratoires : <https://www.lscv.ch/primates/>





**Le 28 février 2022, le Conseil national a accepté une motion en faveur de l'interdiction d'importer du foie gras en Suisse, par 119 pour et 61 contre. Prochaine étape : le vote du Conseil des États.**



**Anna Giacometti**  
PLR  
Grisons

**Vous avez été la seule élue du Parti libéral-radical à voter en faveur de la motion 20.3021, déposée par le Conseiller national Martin Haab et demandant d'interdire l'importation du foie gras en Suisse. Pourquoi ?**

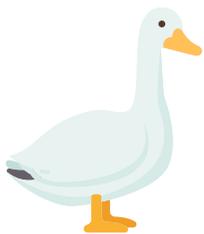
Ce foie gras est un produit que je ne mangerai jamais. Je sais comment ces oies sont torturées. C'est pourquoi sa production est interdite dans la plupart des pays européens, y compris en Suisse. Je ne peux pas comprendre que des gens achètent et mangent ce produit. Je suis très contente de pouvoir, en tant que parlementaire, donner concrètement ma voix aux animaux qui ne peuvent pas se défendre.

#### **Pourquoi le PLR semble-t-il tant attaché au foie gras ?**

Mon parti est contre toute interdiction. Ce ne sont pas des gens méchants, et ils ne mangent certainement pas tous du foie gras, mais le mot "interdiction" ne leur plaît pas. Moi, c'est différent, je ne suis pas seulement coprésidente du groupe parlementaire "Protection des animaux", j'aime les animaux par-dessus tout. Je vote toujours pour le bien-être des animaux, et mon parti le sait.

#### **Essayez-vous de sensibiliser vos collègues ?**

Oui, toujours. Par exemple, pour cette motion, j'ai parlé à beaucoup de gens et leur ai dit : "Regardez ces images, comment ces oies sont torturées. Ce n'est pas possible de tolérer une telle chose". Et tout le monde me dit : "tu as raison, c'est vraiment grave. Mais nous ne voulons pas d'interdiction, nous voulons plutôt une obligation de déclaration des produits".



#### **Quel autre forme d'exploitation animale vous choque particulièrement ?**

L'élevage en cage d'animaux sauvages est horrible. L'année dernière, j'étais au Danemark quand le Coronavirus s'est répandu. Il y avait des élevages de visons, et tous les animaux ont été abattus parce qu'ils étaient contaminés (NDLR 15 millions de visons tués). Je me suis dit qu'avec un peu de chance, l'élevage serait terminé pour toujours. Je ne savais pas qu'il y avait autant de fermes d'élevage en Europe. Cela n'a aucun sens, nous pouvons vivre sans manteaux de fourrure.



#### **Raccourcissement de la queue des agneaux sans anesthésie : la CSEC-E recommande d'interdire la pratique**

La motion 21.3403, de la Conseillère nationale Verte Meret Schneider (ZH), qui vise à interdire cette pratique, a été adoptée par 10 voix contre 0 et une abstention par la commission de la Science (CSEC-E).



#### **Dépôt d'une motion visant à renforcer les compétences 3R des commissions cantonales d'expérimentation animale**

Déposée par Meret Schneider, la motion 22.3000 demande au Conseil fédéral d'adapter les bases légales pour renforcer les compétences 3R de ces commissions lorsqu'une autorisation est délivrée. Le texte rappelle que : "la loi sur la protection des animaux prévoit que les commissions cantonales pour l'expérimentation animale soient composées de spécialistes et que les organisations de protection des animaux y soient adéquatement représentées. Cela devrait s'appliquer aussi aux experts ayant une expérience attestée des 3R. Les compétences 3R doivent être appliquées en plus et indépendamment de la défense des intérêts du bien-être animal.

L'initiative contre l'élevage intensif en Suisse sera soumise au vote le 25 septembre 2022. Elle a été rejetée par le Conseil national et le Conseil des États. Des élu-e-s favorables au texte ont répondu au micro d'Animaux-parlement.



**Olivier Français (PLR - VD), des élu-e-s de votre parti affirment qu'il n'y a pas d'élevages intensifs en Suisse, êtes-vous d'accord avec ces propos ?**

“ Non, ce n'est pas vrai, il y a des élevages intensifs en Suisse. Globalement, je pense que l'on peut améliorer sans aucun doute les choses. C'est vrai que si l'on voit un élevage de volailles, cela trouble quand même les personnes qui visitent. Il y a eu une réaction du PLR, de l'UDC et du Centre, car on ne peut pas rajouter n'importe quoi dans la Constitution. Mais il y a un problème de société qui est soulevé. Pour ma part, on peut mettre ce thème-là dans la Constitution, puisque c'est une volonté populaire. ”



**Carlo Sommaruga (PS - GE), Pour quelles raisons êtes-vous favorable à l'initiative contre l'élevage intensif ?**

“ Les conditions de vie des animaux en Suisse doivent être prises au sérieux. Le contre-projet devait être une solution de compromis, mais il a été rejeté. Je soutiens l'initiative car il faut envoyer un signal à l'ensemble des producteurs et élus au sujet de cette problématique. Je suis membre de plusieurs coopératives de consommation à Genève, et j'ai été fortement sensibilisé, dans le cadre de cette relation entre consommateurs et producteurs, à la condition animale. Même si la Suisse est parfois en avance sur d'autres pays, il reste beaucoup à faire pour avoir une alimentation respectueuse des animaux. ”



**Adèle Thorens (Verte - VD), pourquoi un tel rejet du texte par les élu-e-s ?**

“ Il y a un très fort blocage de la part des opposants, qui considèrent que la situation en Suisse est déjà correcte pour le bien-être animal. C'est un argument beaucoup entendu. Il y a une négation du fait qu'il existe en Suisse un élevage intensif, industriel, et une satisfaction par rapport à la situation actuelle, qui estime que les bases légales sont suffisantes et que les animaux sont bien traités en Suisse. La majorité considère qu'il n'y a pas de problème. Il y a un manque de connaissance de la part des consommatrices et consommateurs au sujet des conditions d'élevage réelles des animaux dans notre pays. On voit dans les publicités des animaux libres qui batifolent dans des vergers avec une jolie ferme en arrière fond. La réalité est loin de cela. Jusqu'à 27'000 poulets sont enfermés dans de grandes halles d'élevage, 90% des poulets ne sortent jamais au soleil dans un pré, un cochon sur deux ne met jamais le groin dehors et ne sent pas l'herbe sous ses pattes. La population pense que les images publicitaires sont la norme. Ces images idylliques, l'initiative veut justement en faire une norme d'ici 25 ans. Il y a un très long temps d'adaptation. ”

**La population votera sur l'initiative contre l'élevage intensif en Suisse le 25 septembre 2022.**



# UN ANIMALISTE REPRÉSENTE LES FRANÇAIS-ES EN SUISSE



Président de l'association Stop Gavage Suisse, Jérôme Dumarty s'est présenté aux élections législatives en France, pour le Parti animaliste. Il a représenté les français-es résidant en Suisse. Le 5 juin 2022, il a obtenu 1,27% des suffrages exprimés, participant ainsi au financement public du Parti.

## Qui es-tu ?

J'ai 48 ans, je suis originaire de Lyon et j'habite depuis 10 ans à Lausanne. Je m'engage depuis 25 ans pour les animaux.

## Le Parti animaliste, c'est quoi ?

C'est un parti monothématique sur la question animale, créé suite au constat qu'aucune formation politique traditionnelle ne voulait prendre en compte la question animale.

## La population est-elle sensible à cette question ?

La question animale est de plus en plus présente dans la société en générale, et un peu en politique. Si l'on regarde les chiffres, il y a une légère diminution de la consommation de viande, mais cela reste marginal. Il faut donc mettre un coup d'accélérateur, pour les animaux d'abord, mais aussi car les questions liées à l'élevage intensif impactent la planète et les humain-e-s.

## Quel est le programme du Parti animaliste ?

Il touche d'abord des questions liées au statut de l'animal, aux réponses légales et juridiques aux maltraitements envers les animaux. L'une des mesures phares est la fin de l'élevage intensif d'ici 5 ans, ce qui diminuerait radicalement la consommation de viande.

## Et concernant l'expérimentation animale ?

Le Parti animaliste veut promouvoir les alternatives sans animaux pour la recherche. Il veut abolir l'utilisation d'animaux pour le divertissement, comme la corrida, les combats de coqs, les cirques, les zoos et les aquariums.

## Sur quels autres sujets s'engage le parti ?

Le Parti animaliste souhaite aussi une généralisation de l'identification de tous les animaux domestiques, et une gestion non létale des animaux liminaires, qui vivent au milieu des humain-e-s en ville. La question du traitement de la faune sauvage intéresse aussi beaucoup les français-es. Le Parti animaliste demande la fin de la chasse et de la pêche de loisir.

## Pourquoi était-il essentiel de voter pour le Parti animaliste dès le 1er tour ?

Il est important de voter pour nos convictions, car les résultats obtenus au 1er tour déterminent le financement public, c'est-à-dire l'argent donné par l'État à chaque parti. Par ailleurs, 80% des votant-e-s ne se sont pas déplacé-e-s lors des dernières élections législatives de 2017. Si les personnes soucieuses des animaux se mobilisent, nous pouvons gagner.

“ Chaque voix donnée au Parti animaliste fait progresser la question animale, car les autres formations politiques voient ainsi que la population est intéressée par ce thème. Depuis que ce parti existe, la question animale apparaît dans les programmes des autres partis. Plus le Parti animaliste aura de voix au 1er tour, plus la question sera présente dans le débat public. ”

### Interview avec JÉRÔME DUMARTY

STOP  
GAVAGE  
SUISSE



Président de  
Stop Gavage Suisse  
et candidat pour le  
Parti Animaliste



# LES ACTIVITÉS DE LA COALITION ANIMALISTE

La LSCV fait partie de la Coalition animaliste (COA), créée en 2019. Sa mission : contribuer à l'émergence d'une société suisse libérée de l'exploitation animale et cohabitant plus justement avec les animaux sentients. Interview de Catherine Santoru, fondatrice de ce groupe transpartisan, composé d'organisations, de militant·e·s de la cause animale et de politicien·ne·s.



**Catherine Santoru**  
Fondatrice de la COA  
Nyon

## Quel a été ton parcours militant ?

Je me suis toujours sentie concernée par les injustices. Avant mes 45 ans, je n'avais toutefois jamais milité. A cet âge, j'ai pris conscience de ce que subissaient les animaux dans notre société et dans le monde. Je me suis demandé comment j'avais pu

contribuer au fonctionnement d'un système aussi violent et maltraitant envers les autres animaux. J'ai rapidement tendu vers le végétarisme, puis le véganisme. J'ai également compris que j'avais longtemps été trompée par des discours officiels complaisants voire fallacieux, sur les besoins alimentaires humains, la sensibilité et les capacités cognitives des animaux et, surtout, la réalité des animaux dans les élevages et les abattoirs. Après avoir ouvert les yeux sur cette horrible réalité, il ne m'a plus été possible de vivre sereinement sans agir. Je me suis rapprochée des organisations militantes antispécistes de Suisse et de France, dont les responsables avaient déjà empoigné cette question bien avant moi. Je me suis alliée avec des personnes actives dans ma région. J'ai créé la page « Oui à la cohabitation, non à l'exploitation ». Le succès rencontré m'a donné envie de poursuivre. J'ai alors fondé la Coalition animaliste (COA).

## Comment est née l'idée de la COA ?

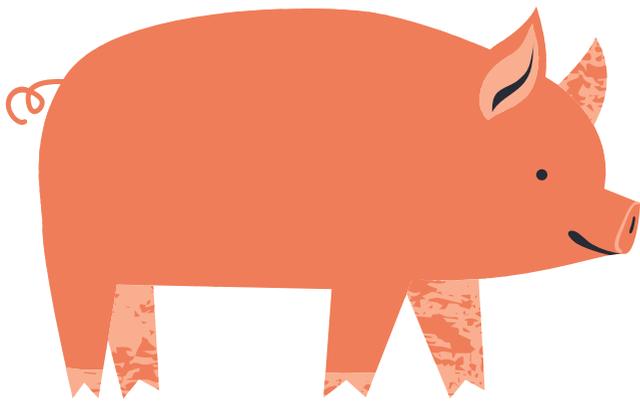
Après avoir participé à des actions militantes, j'ai estimé qu'il était nécessaire de créer des liens entre le monde politique et le monde militant à orientation antispéciste et abolitionniste. Ce besoin s'est accentué lors qu'il y a eu des caillassages de boucheries à Genève, puis à Nyon. Les auteurs et autrices anonymes avaient alors publiquement indiqué dans un communiqué

vouloir viser le monde politique. Comme il n'y avait pas encore eu d'interpellations écrites ou orales du monde politique sur les questions du spécisme, j'ai estimé qu'il y avait un réel manque qu'il fallait combler. C'est à ce moment-là, en 2018, que nous avons commencé à démarcher les gouvernements romands, en commençant par Genève. Il s'agissait de présenter le mouvement de libération animale, notamment son origine, sa cohérence et ses effets bénéfiques pour la société. Si l'on souhaite des changements en profondeur, il est prioritaire d'agir auprès de la population au sens large, mais également auprès des décideuses et décideurs, car elles et ils ont plus de poids. Sinon, il y a un risque que la lutte demeure marginale.

## Comment s'organise l'action de la COA ?

Nous avons opté pour une approche globale du spécisme et de l'exploitation animale. C'est pour cela que notre action se décline dans de nombreux domaines : santé, sport, alimentation, agriculture, économie, culture, commerce, formation, recherche, ou gestion de l'environnement et du territoire. Cela touche également au statut juridique des animaux et au cadre législatif qui les protège ou qui cautionne leur maltraitance, ainsi que leur exploitation. La COA vise une transformation progressive de la société. Nos actions découlent de l'actualité ou de notre programme d'activité annuel, qui doit rester souple. Nous sommes une jeune association de bénévoles, avec très peu de moyens financiers, mais nous avançons à un rythme soutenu.





### Sur quels projets travaille la COA ?

Nous travaillons actuellement sur plusieurs dossiers, par exemple :

- Soutien à l'initiative contre l'élevage intensif,
- Réduction de la consommation de produits d'origine animale,
- Reconnaissance officielle en Suisse du régime végétalien complétement en B12 à tous les stades de la vie,
- Opposition aux projets de construction de nouveaux abattoirs en Suisse romande,
- Dénonciation de formes illégales ou légales de maltraitance animale, comme l'envoi des femelles de rente gestantes à l'abattoir.

Notre site Internet sera lancé prochainement, permettant aux citoyen·ne·s de mieux nous connaître, devenir membre de la COA et nous soutenir. Nous avons surtout besoin de fonds et de nouvelles compétences humaines. En 2021, nous avons intégré au sein de la COA deux autres associations membres (Animae et ATRA). Nous avons aussi réussi à instaurer un esprit de cohésion et un climat de travail propice et bienveillant dans notre équipe.

### Quelles sont les victoires de la COA ?

Nous avons rapidement été reçu·e·s par les gouvernements romands. La COA a bénéficié d'une certaine visibilité dans les médias, récolté des milliers de signatures lors du lancement de pétitions, créé un cercle de partenaires dans le monde politique romand et suisse. Nous avons mis en avant des candidat·e·s aux élections fédérales et cantonales sensibles à la cause animale, et créé des conditions favorables pour que des politicien·e·s de haut niveau s'affichent publiquement pour la première fois en tant qu'antispécistes. La COA a aussi participé au dépôt des premières interpellations parlementaires en Suisse dédiées à la lutte contre le spécisme et l'exploitation animale. Nous avons obtenu dans l'urgence le soutien de nombreuses organisations animalistes pour alerter les autorités sur le lien entre épizooties, pandémies de zoonoses et maltraitance envers les animaux durant la crise du COVID-19. Ce sont de modestes victoires, mais elles ont contribué à notre développement.

### Quels freins ralentissent

#### l'abolition de l'exploitation animale ?

On observe principalement des freins économiques, politiques, institutionnels et culturels, étroitement liés. Il y a bien sûr de fortes oppositions de la part des acteurs tirant financièrement profit de l'exploitation animale. Les gouvernements en place sont toujours dans le déni du spécisme et des problèmes famineux qu'il engendre. Des partis politiques commencent à peine à intégrer l'éthique animale dans leur programme, alors que d'autres sont loin de prendre cette cause au sérieux, ou s'y opposent carrément. Cela bloque évidemment les évolutions dans les parlements, où l'on peine à obtenir des majorités lors du dépôt d'objets en faveur des animaux. L'organisation des institutions mériterait d'évoluer, y compris au niveau judiciaire. Et puis il y a le frein culturel, les habitudes séculaires, les mythes et les croyances fortement ancrées dans la population. Mais heureusement, la situation évolue un peu partout.

#### La politique peut-elle faire changer rapidement la situation pour les animaux ?

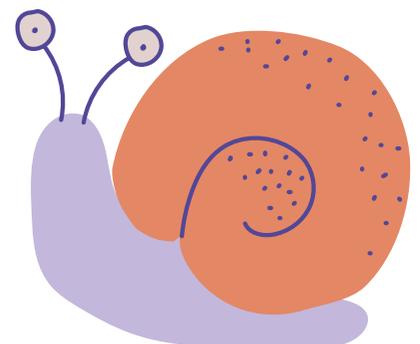
Rapidement, non. Et personne ne le peut. Une chose est certaine, la politique ne le peut pas aussi rapidement que l'économie, qui a le plus grand pouvoir de décision et d'action. On le voit avec l'évolution de l'offre de produits véganes sur les habitudes de consommation. Mais la politique est incontournable pour faire évoluer la condition des animaux. On n'a pas d'autre choix que de l'intégrer dans la stratégie du changement. Il faudrait idéalement agir simultanément auprès de tous les décideurs concernés. C'est pourquoi nous avons besoin de davantage de personnes qui s'engagent dans la lutte politique contre le spécisme et l'exploitation animale. Au niveau sociétal, on est encore dans la phase initiale et incontournable de la sensibilisation et de l'opposition. Raison pour laquelle nous devons pour l'instant nous contenter de petites améliorations pour les animaux. Et aussi faire preuve de beaucoup de patience, tout en ne lâchant rien.

#### Plus d'infos :

[www.coanimaliste.ch](http://www.coanimaliste.ch)

 coanimaliste

 coalition\_animaliste



# QUELQUES NOUVELLES DE VITA NOVA

Plusieurs événements et accueils ont eu lieu sur le terrain pédagogique Vita Nova au cours des derniers mois.

En mai, Noisette et Nero ont été tondu.e.s : quel soulagement avec la chaleur et l'été qui arrivent !

Une journée participative a eu lieu le **19 juin, de 9h à 16h**. Différents petits travaux ont été effectués sur le terrain, **dans la convivialité, la bonne humeur et le plaisir de découvrir le lieu et les animaux** et de faire connaissance, autour d'un délicieux pique-nique végétalien !



Vita nova accueille des classes d'écoles, des centres aérés ou groupes d'adultes, pour des ateliers et activités en lien avec le **respect des animaux, de la vie sous toutes ses formes et de l'environnement**.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe pédagogique, n'hésitez pas à nous contacter via cette adresse mail : [vitanova@lscv.ch](mailto:vitanova@lscv.ch)

Le terrain se trouve la route de Grenand 44, 1285 Sézegnin. L'arrêt de bus "Tuilière" se trouve juste devant. Vérifiez les horaires sur [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)



Une page dédiée aux parrainages et marrainages sera bientôt prête. En attendant, si vous souhaitez soutenir Vita nova et les animaux, vous pouvez faire un don via le site internet de la LSCV : <https://www.lscv.ch/faire-un-don/>

